

BORDÈRES

L'aménagement paysager Bartouilh et le city stade ont été inaugurés

La municipalité a porté ce projet d'aménagement dans une démarche sensible au respect de l'environnement.

Retardée pour cause de Covid, l'inauguration de l'aménagement paysager, ludique et sportif de la place du Bartouilh et du city stade s'est déroulée devant un parterre de personnalités (*), des membres élus du conseil municipal jeunes et bon nombre de Bordérois.

« La place du Bartouilh, lieu emblématique de la commune, est l'identité et l'ADN même de Bordères, c'est le cœur vivant du village, le cœur battant du village, un lieu de rencontres festives et amicales. »

Le maire, Michel Minvielle, a rappelé le sens de ce projet d'aménagement qu'a porté la municipalité dans une démarche sensible au respect de l'environnement.

« Un équipement sportif de qualité »

« Cet aménagement s'attache à la qualité de l'espace en offrant aux Bordérois un lieu de détente à proximité du village et des chemins de randonnée qui parcourent la forêt communale. Un cheminement piétonnier à travers les allées bordées d'arbres et de massifs de végétaux et de fleurs fait de ce lieu un havre de paix et de quiétude. »

Cet aménagement paysager est aussi sportif avec la réalisation du terrain multisport, le city stade.

« La construction de cette structure est l'expression de la



Martin Lesage, secrétaire général de la préfecture, a coupé le ruban de l'inauguration. © CHRISTIAN MARANCI

volonté de la municipalité d'offrir à la jeunesse bordéroise un équipement sportif de qualité qui permettra également aux enfants de l'école de pratiquer des activités scolaires sportives dans un espace sécurisé et ludique. »

« Lieu de vie et de lien social »

Pour Michel Minvielle, l'ambition que porte la municipalité, à travers ce projet, est « de créer un lieu de vie et de lien social au sein de notre commune, un lieu de rencontres intergénérationnelles et d'échanges dans un cadre verdoyant et ludique. »

« De façon plus large, il est indéniable que de telles réalisations participent à l'attractivité de la commune, reflètent le dy-

« DE TELLES RÉALISATIONS PARTICIPENT À L'ATTRACTIVITÉ DE LA COMMUNE ET TÉMOIGNENT D'UN VILLAGE EN MOUVEMENT. »

MICHEL MINVIELLE, LE MAIRE

namisme de la commune et témoignent d'un village en mouvement, d'un village en plein essor à l'image de l'école publique qui a vu ses effectifs augmenter de près de 20 %. »

Les différents intervenants qui se sont succédé ont chacun à leur tour souligné la qualité de cet aménagement paysager et sportif et félicité l'équipe municipale qui travaille de belle fa-

çon au développement et à l'attractivité de la commune.

Le coût des travaux s'élève à 64 773 euros HT aidé financièrement par l'Etat à travers la DETR (16 440 euros) et le Département (18 227 euros) ; le reste étant à la charge de la commune, soit 30 106 euros couverts par un emprunt.

(*) Personnalités présentes : Martin Lesage, secrétaire général de la préfecture ; Jean-Jacques Lasserre, président du conseil départemental ; Florent Lacarrere, conseiller régional ; Marie-Pierre Cabanne, Valérie Cambon et Jean Arriubergé, conseillers départementaux ; Jean-Christophe Rhaut, député suppléant ; Jean-Marie Berchon, représentant de Christian Petchot Bacqué, président de la Communauté de communes du Pays de Nay.